

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 3 FEVRIER 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : GRIMAULT Jean-Louis donne son pouvoir à Henri SAULGRAIN

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-19 DU 03-02

AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire sort de la salle.

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal de :

- Prélever la somme de 181 241.95 € sur le résultat de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement diminué des restes à réaliser qui s'élèvent à 15 434.12 € (dépenses).
- Reporter le solde soit 634 092.93 € en excédent de fonctionnement.

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal d'accepter ces propositions.

Après un vote à main levée, le conseil municipal accepte ces propositions.

POUR : 16

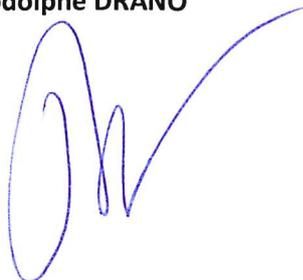
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Rodolphe DRANO



Etriché, le 4 février 2025

Le Maire

David LAGLEYZE

